
POSITION CPU

REFORME DES FILIERES DESIGN & METIERS D'ART

Dans le cadre du chantier « refonte de la filière design et métiers d'art », après avoir pris connaissance de l'ensemble des remontées des universités quant aux enjeux de cette réforme, la CPU tient à rappeler qu'une formation à bac+2 de type BTS (ou MANA / BTS) d'un établissement scolaire ne saurait évoluer en formation conférant grade licence, et qu'il convient de s'appuyer fortement sur un établissement d'enseignement supérieur et de recherche pour porter la troisième année.

Le diplôme à Bac+3 de licence professionnelle existe déjà dans la continuité du BTS actuel. Cette offre peut être complétée si nécessaire, mais le cahier des charges du nouveau diplôme de la filière « design et métiers d'art » doit s'appuyer sur cette complémentarité BTS / licence professionnelle existante, qui permettra de garantir un adossement conséquent de la nouvelle formation à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

Enfin, la CPU réaffirme qu'une telle refonte suppose impérativement sur le terrain l'implication d'une équipe d'enseignants et enseignants-chercheurs d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche et *in fine* le conventionnement avec ce dernier.

Afin d'aboutir à une réforme cohérente, la CPU demande à surseoir d'un an à sa mise en place, mais propose que quelques expérimentations puissent être effectuées dans le cadre d'un portage universitaire clair.

Plus largement, nous demandons donc qu'un moratoire soit appliqué aux démarches de « LMDisation » en cours, et qu'une réflexion concernant le statut de grade soit menée en préalable.